

Lettre d'information n°3 - avril 2022

# Projet de parc photovoltaïque au sol de Mailley-et-Chazelot

## Edito

BayWa r.e. et l'équipe municipale reviennent vers vous concernant le projet photovoltaïque au sol à l'étude à Mailley-et-Chazelot, à Cote Chat et Croix de la Roche.

Les derniers mois ont été consacrés à la conception du projet et à la concertation avec les acteurs locaux : habitants et usagers du site, élus de la commune, Direction Départementale des Territoires, Chambre d'agriculture, associations environnementales etc.



Superficie : environ **25 ha**



Puissance installée : **24,85 MWc**



Equivalent de la consommation électrique d'environ : **15 000 personnes** (équivalent à la ville de Vesoul)



Eviterait le rejet d'environ : **10 500 t** de CO<sub>2</sub> chaque année (équivalent à l'empreinte carbone d'environ 1 000 personnes - source ADEME)

Pour vous tenir informé sur l'actualité du projet solaire de Mailley-et-Chazelot, rendez-vous régulièrement sur **la page internet du projet** : [baywa-re.fr/fr/solaire/projet-de-parc-solaire-de-mailley-et-chazelot](http://baywa-re.fr/fr/solaire/projet-de-parc-solaire-de-mailley-et-chazelot)

QR Code de la page projet



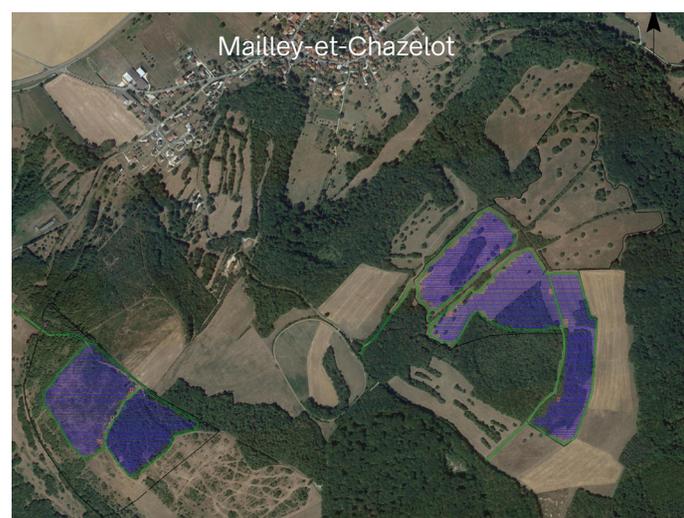
## Le projet : où en est-on ?

Des **études techniques, environnementales et agricoles** ont été confiées à des experts et bureaux d'études indépendants afin d'évaluer finement les enjeux du site. Elles ont débuté en février 2021 et s'achèveront fin mai 2022. Ces études ont permis de dresser un état initial, correspondant à une analyse éclairée des enjeux du territoire.

La genèse du projet a impliqué plusieurs évolutions au fur et à mesure des enjeux environnementaux et agricoles identifiés ainsi que des consultations des acteurs du territoire. Le projet retenu est l'aboutissement de réflexions et de compromis entre la puissance de production d'électricité et l'intégration des sensibilités écologiques, agricoles, paysagères et sociales.

Outre la production d'énergie renouvelable, le projet générera des **retombées économiques et fiscales importantes** pour la commune et la communauté de communes des Combes pendant son exploitation, sur 30 ans minimum.

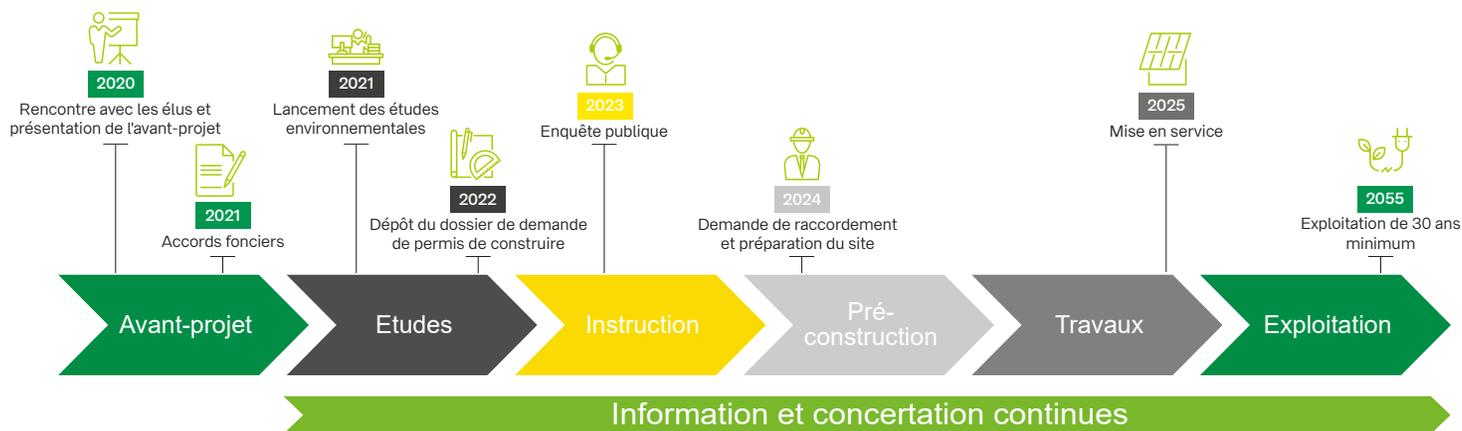
## Localisation du projet



### Légende

- Pistes d'accès en terrain naturel
- Postes de livraison
- Enceinte clôturée du parc solaire
- Postes de transformation
- Tables de panneaux solaires

## Historique et suite du projet



BayWa r.e. projette de déposer les demandes d'autorisation administrative pour le projet en juin 2022. Ces demandes seront ensuite instruites par les services de l'Etat. Sous réserve d'obtention des autorisations, le parc photovoltaïque pourrait être mis en service en 2025.

## Un projet respectueux de l'environnement et des activités agricoles en place

La conception du projet tient compte des impacts sur l'environnement : **Eviter – Réduire – Compenser**

- Evitement des pelouses sèches remarquables,
- Evitement de prairies au nord-est, correspondant à des habitats pour des oiseaux tels que l'engoulevent d'Europe et la pie-grièche écorcheur,
- Réouverture de zones boisées à faible enjeu pour l'agriculture. Le défrichement sera compensé par de nouvelles plantations,
- Respect et maintien de l'activité agricole de pâturage.

## Un projet intégré dans le paysage

Les installations photovoltaïques seront d'une hauteur faible, de 3 mètres maximum. Par conséquent les boisements périphériques occulteront en grande partie la centrale solaire. Des haies d'arbres pourront être plantées le long des clôtures afin de masquer intégralement les vues.

Le sentier de randonnée sera dévié en partie sur le secteur Cote Chat et mis en valeur. Il sera agrémenté de panneaux pédagogiques. Une tour d'observation panoramique au niveau du belvédère Cote Chat sera également aménagée.

## Notre démarche territoriale

Une permanence d'information s'est tenue à Mailley-et-Chazelot le 16 décembre 2021. Une trentaine d'habitants de la commune s'est déplacée pour s'informer et partager son avis sur le projet.

BayWa r.e. et l'équipe municipale de Mailley-et-Chazelot vous propose de nous retrouver de nouveau, pour vous présenter le projet définitif et les mesures d'aménagement et de valorisation du site envisagées, lors de **deux réunions d'information**.

Réunions d'information à la salle Saint-Roch de Mailley-et-Chazelot :

**Mardi 03 mai 2022 de 19h à 21h**

**Mercredi 04 mai 2022 de 10h à 12h**

Venez vous informer et échanger sur le projet solaire de Mailley-et-Chazelot avec les équipes de BayWa r.e., à l'un des deux créneaux proposés.

Soucieux de vous informer et de répondre à vos questions, n'hésitez pas à nous contacter.



**Adele TOUTAIN**, cheffe de projets solaires  
adele.toutain@baywa-re.fr  
07 64 46 02 78

L'énergie est notre avenir, économisons-la